



## Euthanasie et suicide : Que dit le catéchisme de l'Eglise catholique ?

La position de l'Église catholique relative à la fin de vie est claire : elle considère que l'euthanasie et le suicide, y compris avec l'assistance d'une tierce personne, sont gravement contraires à la loi morale et ne peuvent être autorisés par la loi civile de l'État.

### Catéchisme de l'Église catholique

De ce point de vue, le Catéchisme de l'Église catholique (CEC) est tout à fait explicite et doit être rappelé. Le fondement de ce principe est inscrit dans l'Écriture sainte, particulièrement dans l'Ancien Testament, au Livre de l'Exode, c'est-à-dire dans la Loi confiée par Dieu au Peuple élu, le Peuple juif et qui constitue le cinquième commandement : « Tu ne commettras pas de meurtre » (Exode, XX, 13). Le Nouveau Testament, témoignant de la vie du Christ Jésus et de ses paroles, énonce également clairement : « Vous avez appris qu'il a été dit aux anciens : "Tu ne tueras pas. Celui qui tuera sera passible du jugement." Et moi, je vous dis que quiconque se met en colère contre son frère sera passible du jugement » (Évangile selon saint Matthieu, V, 21-22).

Le Catéchisme de l'Église catholique tire de ces paroles divines une conclusion destinée aux hommes et femmes de notre temps en déclarant que (n° 2258) : « La vie humaine est sacrée parce que, dès son origine, elle comporte l'action créatrice de Dieu et demeure pour toujours dans une relation spéciale avec le Créateur, son unique fin. Dieu seul est le maître de la vie de son commencement à son terme : personne en aucune circonstance ne peut revendiquer pour soi le droit de détruire directement un être humain innocent » (cf. Congrégation pour la Doctrine de la foi, instruction *Donum vitæ*, introduction, n° 5). Le même Catéchisme en tire des conclusions nettes, tant en ce qui concerne l'euthanasie que le suicide, y compris assisté :

### L'euthanasie

N° 2276 : « Ceux dont la vie est diminuée ou affaiblie réclament un respect spécial. Les personnes malades ou handicapées doivent être soutenues pour mener une vie aussi normale que possible ».

N° 2277 : « Quels qu'en soient les motifs et les moyens, l'euthanasie directe consiste à mettre fin à la vie de personnes handicapées, malades ou mourantes. Elle est moralement irrecevable. / Ainsi une action ou une omission qui, de soi ou dans l'intention, donne la mort afin de supprimer la douleur, constitue un meurtre gravement contraire à la dignité de la personne humaine et au respect du Dieu vivant, son Créateur. L'erreur de jugement dans laquelle on peut être tombé de bonne foi, ne change pas la nature de cet acte meurtrier, toujours à proscrire et à exclure ».

N° 2278 : « La cessation de procédures médicales onéreuses, périlleuses, extraordinaires ou disproportionnées avec les résultats attendus peut être légitime. C'est le refus de "l'acharnement thérapeutique". On ne veut pas ainsi donner la mort ;

On accepte de ne pas pouvoir l'empêcher. Les décisions doivent être prises par le patient s'il en a la compétence et la capacité, ou sinon par les ayants droits légaux, en respectant toujours la volonté raisonnable et les intérêts légitimes du patient ».

N° 2279 : « Même si la mort est considérée comme imminente, les soins ordinairement dus à une personne malade ne peuvent être légitimement interrompus. L'usage des analgésiques pour alléger les souffrances du moribond, même au risque d'abréger ses jours, peut être moralement conforme à la dignité humaine si la mort n'est pas voulue, ni comme fin ni comme moyen, mais seulement prévue et tolérée comme inévitable [2]. Les soins palliatifs constituent une forme privilégiée de la charité désintéressée. À ce titre ils doivent être encouragés ».

## **Le suicide**

N° 2280 : « Chacun est responsable de sa vie devant Dieu, qui la lui a donnée. C'est Lui qui en reste le souverain Maître. Nous sommes tenus de la recevoir avec reconnaissance et de la préserver pour son honneur et le salut de nos âmes. Nous sommes les intendants et non les propriétaires de la vie que Dieu nous a confiée. Nous n'en disposons pas ».

N° 2281 : « Le suicide contredit l'inclination naturelle de l'être humain à conserver et à perpétuer sa vie. Il est gravement contraire au juste amour de soi. Il offense également l'amour du prochain, parce qu'il brise injustement les liens de solidarité avec les sociétés familiale, nationale et humaine à l'égard desquelles nous demeurons obligés. Le suicide est contraire à l'amour du Dieu vivant ».

N° 2282 : « S'il est commis dans l'intention de servir d'exemple, notamment pour les jeunes, le suicide prend encore la gravité d'un scandale. La coopération volontaire au suicide est contraire à la loi morale. / Des troubles psychiques graves, l'angoisse ou la crainte grave de l'épreuve, de la souffrance ou de la torture peuvent diminuer la responsabilité du suicidaire ».

N° 2283 : « On ne doit pas désespérer du salut éternel des personnes qui se sont donné la mort. Dieu peut leur ménager, par les voies que lui seul connaît, l'occasion d'une salutaire repentance. (Suite ... la semaine prochaine)

---

## **Denier de l'Eglise**

Nous avons reçus le résultat de la Collecte du Denier pour l'année 2026 sur notre pôle missionnaire. Elle s'élève à 140 232 € ; elle est au même niveau qu'en 2024.

Père Séraphin et toute l'équipe du Pôle Missionnaire vous remercie pour votre générosité.

Le nombre de fidèles donateurs est également assez stable 411, -8 par rapport à 2024.

A l'échelle du Diocèse les résultats sont en progression à la fois au niveau des dons et du nombre de donateurs. Monseigneur Nahmias notre évêque et l'équipe du Diocèse nous a demandé de vous transmettre leurs chaleureux remerciements.

Ce weekend nous démarrons la campagne de Carême pour le Denier de cette année. En ce début d'année merci de réfléchir à mettre en place un don par prélèvement mensuel. Cela permet d'étaler la charge pour vous, et pour le pôle cela donne une meilleure visibilité de nos ressources. Des enveloppes seront distribuées à la sortie de la messe. Merci.

Père Séraphin et les membres du Conseil Pour les Affaires Économiques (CPAE) du Pole de Provins.

# Agenda

## **ADORATION EUCHARISTIQUE ET CONFESION**

tous les samedis de 9h30 à 10h30 à l'**ORATOIRE** au centre paroissial

### **Messes en semaine et adoration sur le Secteur de Provins**

Samedi 21 février

**18h30 Messe à St Quiriace**

**Dimanche 22 février – 1<sup>er</sup> Dimanche de Carême**

**10h30 Messe à St Ayoul**

Défunts de la semaine : Jeanine Jacob –  
Johnny Stéphane – Patrice Virey

Intentions demandées :

+ Défunts : Jean Barruet – Nelson Bastos –  
René et Janine Jacques et les défunt de leur famille

**10h30 Messe à Longueville**

Lundi 23 février

**18h30 messe à Longueville**

Mardi 24 février

**8h45 Messe à l'oratoire**

**8h45 Messe à Longueville**

Mercredi 25 février

**8h45 Messe à l'oratoire**

**18h30 Messe à Longueville**

Jeudi 26 février

**9h00-18h00 Adoration à l'oratoire**

**8h45 Messe à Longueville**

**18h30 Messe à l'oratoire**

Vendredi 27 février

**18h30 Messe à l'oratoire**

**18h30 Messe à Longueville puis Adoration**

Samedi 28 février

**18h30 Messe à St Quiriace – Chalautre la Petite**

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars – 2<sup>ème</sup> Dimanche de Carême**

**10h30 Messe à St Ayoul**

**10h30 Messe à Longueville**

**Le 1<sup>er</sup> vendredi du mois**

**17h30 Vêpres -Adoration du St Sacrement à l'oratoire – centre paroissial**

### **Messes sur le Pôle**

Messe à Chenoise : Mercredi

Chapelet à 18h00 suivi de la messe à 18h30

**Samedi 21 février**

18h30 St Quiriace - Les Ormes s/Voulzie

**Dimanche 22 février**

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

Bray s/Seine – Cucharmoy – Bezalles - Villiers St Georges

**Samedi 28 février**

18h30 St Quiriace – Chalautre la Petite – Montigny Lencoup

**Dimanche 1<sup>er</sup> mars**

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

Bray s/Seine – Chenoise- Bezalles - Villiers St Georges

**Samedi 7 mars**

18h30 St Quiriace – Champbenoit – Jutigny

**Dimanche 8 mars**

10h00 Donnemarie

10h30 St Ayoul – Longueville –

Bray s/Seine – St Hilliers – Bezalles - Villiers St Georges

### **Obsèques**

. mardi 24 février à 14h30 St Ayoul

**Christophe Desruet**

. jeudi 26 février à 14h30 St Quiriace

**Jean-Marie Deforge**

**CONCILE PROVINCIAL / Consultations Paroisse de Provins**  
**Samedi 7 mars 2026 de 15h30 à 17h00 au centre paroissial**

**Qui :** EAP – Groupes de prières – Associations – Scouts – tous les fidèles – Servants de messe

**FORMATION pour distribuer la COMMUNION le dimanche à la messe.**

Le Père Séraphin vous donne rendez-vous le **samedi 21 mars à 15h30** au centre paroissial de Provins pour une formation pour distribuer la Communion à la messe, cette formation concerne les acolytes (laïcs qui aident déjà à la distribution de la Communion) et pour ceux qui souhaitent le faire.

**Carême 2026**

**Chemin de Croix**

- tous les vendredis de Carême à **17h00 à l'église St Ayoul** suivi de la messe à 18h30, après la messe partage d'un bol de riz au centre paroissial
- vendredi 27 février à 18h30 à Bannost

**Panier solidaire** : chaque paroissien doit apporter une denrée non périssable et la déposer dans un panier tous les dimanches de Carême. Les denrées récoltées seront distribuées aux bénéficiaires du Secours Catholique.

**Rencontre de CARÈME 2026 au centre paroissial**

**« Quarante jours avec... »**

**Jeudi 26 février à 20h00** - « *Quarante jours avec Moïse ; l'Egypte, le désert, la Manne.* »

**Jeudi 12 mars à 20h00** - « *Quarante jours avec Elie ; détruire les faux Dieux.* »

**Jeudi 26 mars à 20h00** - « *Quarante jours avec le Christ ; l'enfouissement et la maturité.* »

Animées par Fr. Jem et son épouse Marie-Cécile de la Fraternité Maranatha.

**Texte des Proverbes et réflexion**

\* *PROVERBES chapitre 6 versets 1-6*

Mon fils, si tu t'es porté caution pour un proche, si tu as dit « Marché conclu ! » pour un étranger, si tu es piégé par tes propres paroles, prisonnier de tes propres paroles, alors, fais ceci, mon fils, pour t'en sortir, puisque te voilà entre les mains d'un autre : va, humilie-toi, insiste auprès de lui, interdis tout sommeil à tes yeux, et tout répit à tes paupières, échappe-toi, comme la gazelle loin du chasseur, comme l'oiseau de la main de l'oiseleur. Va vers la fourmi, paresseux ! Regarde-la marcher et deviens sage :

\* **REFLEXION :**

Ça nous arrive parfois de s'engager pour l'autrui ou de faire des promesses sans bien y réfléchir. La conséquence c'est que nous nous retrouvons parfois piégés dans nos propres paroles. L'auteur du livre nous conseil qu'il est essentiel de savoir se protéger et de ne pas se laisser piéger par ses propres engagements.

Mieux encore, sachons vivre selon les instructions de la parole de Dieu, car elles nous seront utiles même dans ce monde actuel. Nous ne devons jamais être garant de plus que nous sommes capables et disposés à payer, et peut se permettre de payer, sans faire de tort nous-même ou notre entourage. Voilà une invitation la prudence, de l'humilité et de la confiance en Dieu dans la vie quotidienne. Il nous invite à toujours se tourner vers Dieu car c'est à Lui qu'appartient l'avenir.